



COTISATION 2018 À L'AAM :

(cocher)

ADHÉSION

RENOUVELLEMENT



À payer au plus tard le 12 janvier 2018.



Ce formulaire doit être retourné rempli à l'AAM par courriel (aamonteregie@gmail.com) ou encore par courrier conventionnel (C.P. 67035, Succ. Lemoyne, Saint-Lambert, Qc. J4R 2T8), le cachet de la poste en faisant foi.

Nom de plume	Sexe	F	M
Nom	Prénom		
Adresse			
Ville	Code postal		
Téléphone (domicile)	(travail)		
Courriel	Télécopieur		
Site web			
Genres (s) littéraire (s)			

Montant de la cotisation actuelle	Date limite : 12 janvier 2018	Après le 12 janvier 2018
Membre électeur (publié chez un éditeur agréé**) Vous avez déjà publié un livre dans une maison d'édition reconnue par le MCC (Ministère de la Culture et des Communications) OU au moins 50 pages dans des revues littéraires.	85\$	100\$
Membre partenaire (publié chez un éditeur non agréé** ou intérêt personnel) Vous n'avez jamais publié, mais vous vous intéressez à la littérature ou encore, vous publiez à compte d'auteur ou chez une maison d'édition non reconnue par le MCC **Éditeurs agréés : Pour vérifier, consulter le site du MCC (https://www.mcc.gouv.qc.ca/). Dans l'onglet SECTEURS D'INTERVENTION, choisir Lecture et livre/ Programmes et services/ Agrément des éditeurs /Liste des éditeurs agréés.	75\$	90\$

Je désire faire un don à l'AAM : \$ _____

Signature _____ Date _____



PAIEMENT DE VOTRE COTISATION

Votre cotisation à l'AAM peut être acquittée de trois façons :

Façons	Procédure
Par voie postale	<p>Poster votre chèque et le formulaire rempli à l'adresse suivante :</p> <p>C.P.67035, Succursale Lemoyne Saint-Lambert, QC J4R 2T8</p> <p>Rappel : le cachet de la poste fait foi du respect de la date limite.</p>
Par virement direct*	<p>Si vous êtes membre de la Caisse Desjardins :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Aller sur l'Accès D de votre compte personnel Desjardins2. Cliquer sur «VIRER »3. Cliquer ensuite sur «Virement entre personnes Desjardins».4. Cliquer sur «Ajouter un bénéficiaire» (transit 30200) Pour le no de compte, téléphoner à l'AAM : 450 321-9558)*5. Suivre les instructions. <ul style="list-style-type: none">• Attention : le virement Interac ne fonctionne pas d'un particulier à l'AAM. Suivre la procédure indiquée ci-haut.• Nous acheminer aussi le formulaire rempli, soit par la poste, soit par courriel (aamonteregie@gmail.com)
Par transfert de fonds*	<p>Si vous êtes membre d'une autre institution :</p> <p>Demander à votre institution bancaire s'il serait possible de faire un <i>transfert de fonds</i> de votre institution à notre Caisse Desjardins.</p> <ul style="list-style-type: none">• Nous acheminer aussi le formulaire rempli, soit par la poste, soit par courriel (aamonteregie@gmail.com)

***Si vous êtes déjà membre de l'AAM, vous avez reçu le spécimen de chèque vous indiquant le no. de compte de l'AAM.**